

GILLES HENNEQUIN

RÉSISTANCE
EN
CÔTE-D'OR

Tome V



A Andrée Hennequin,

A Robert Stahl

026849046

93

GILLES HENNEQUIN

RÉSISTANCE
EN
CÔTE-D'OR

« Partout vous étiez là, courageux, audacieux »

8

2001-112665

Tome V

DL- 11 10 2001 4 3 1 8 7

Du même auteur :

RÉSISTANCE EN CÔTE-D'OR Tome 1 (1981)

RÉSISTANCE EN CÔTE-D'OR Tome 2 (1985)

RÉSISTANCE EN CÔTE-D'OR Tome 3 (1994)
« La moutarde et le pain d'épices seront distribués ce soir. »

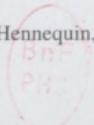
RÉSISTANCE EN CÔTE-D'OR Tome 4 (1997)
« Chaque jour ou presque ils côtoyaient la mort. »

Chez l'auteur :

Gilles HENNEQUIN
14, rue Haute
21270 Heuilley-sur-Saône
Tél. 03 80 36 11 92
e.mail : matmurja@club-internet.fr

Photo de couverture : Maquis Douaumont à Beaune.
En tête : Jean COTTET-EMARD suivi de Georges GAGNEROT.

© Gilles Hennequin, 2001



Sommaire du Tome I

La Débâcle ; Ultimes combats dans le Val de Saône ; La nuit tombe.

Passeurs et Réseaux.

Les organisations clandestines en Côte-d'Or : les Gaullistes ; les Communistes ; la C.G.T. ; le Front National ; le Front Uni de la Jeunesse Patriotique ; les Francs-Tireurs et Partisans ; l'O.C.M. et le B.O.A. ; les F.F.I.

Les maquis dans l'est du département : le groupe F.T.P. Joseph de Vonges ; le groupe de sabotage F.T.P. des frères Couche (Dijon) ; le groupe F.T.P. de Fixin ; le groupe mobile F.T.P. ; arrestations chez les F.T.P. ; maquis F.T.P. Charles Profit (Cessey-sur-Tille) ; la Compagnie F.T.P. Lucien Dupont (Gevrey-Chambertin) ; le groupe Victor de Losne ; la basse plaine de la Saône dans la Résistance ; la Compagnie Du Guesclin ; le maquis Bonaparte ; B.D.U. 3 (Longchamp, Perrigny-sur-l'Ognon, l'attaque du train de Talmay, les otages de Maxilly-Talmay, l'attaque de Perrigny, la réunion des Maires, les combats au Port-Saint-Pierre, B.D.U. 3 et la Libération) ; la Compagnie Pierre Semard à Lusigny-sur-Ouche, à Segrois, Arcevant, à Longchamp : le groupe 313 ; le groupe sédentaire du maquis Pierre Semard (Dijon) : le groupe B.O.A. de Blagny-sur-Vingeanne. La répression autour de Mirebeau (janvier 44). La rafle à Saint-Sauveur (mars 44) ; le maquis Liberté ; le maquis de Saussy ; les maquis de la région de Gray (Essertenne-Montseugny-Pesmes) ; le groupe « préfectoral » de Talmay ; le groupe sédentaire de Talmay-Maxilly-La section V8.

Sommaire du Tome II

La 5^e colonne : des exemples en Côte-d'Or

Évadés et passeurs : dans toute la Côte-d'Or, des centaines de patriotes aident et passent les évadés – Réseaux sur Dijon – Les cheminots...

Quelques Résistants précurseurs parmi d'autres

Espionnage à la Base de Longvic

Un Réseau de Renseignement à Dijon : Siotam

Les évadés de France (de la Côte-d'Or à Londres, par l'Espagne)

Cheminots de Perrigny en Z.L. (Ambérieu) ; sabotages à Perrigny

De la Côte-d'Or au Vercors (l'épopée de Flèche noire)

1^{er} parachutage en Côte-d'Or

1^{er} parachutage en Haute-Saône

La Résistance autour de Gray (compléments, dont : les Côte-d'Oriens du groupe Étienne)

Autour de Pontaille : les Lamarchois au groupe 313 – Où trouver les explosifs ? – La Compagnie P. Semard s'installe en forêt de Long-

champ – A propos des arrestations à Vonges – Déraillements, sabotages, réquisitions (Talmay-Maxilly)

Le Franciscain de Bourges

Historique du maquis de Foncegrive

Une périlleuse mission (du maquis Liberté au camp anglais de Rolle)

Historique du maquis Surcouf (Chaignay)

Les cheminots d'Is-sur-Tille dans la Résistance

L'affaire Bouchard

De Gemeaux à Saulx-le-Duc (le groupe F.F.I. de Saulx-le-Duc)

Du côté de Beaune : Espoir, réseau Agir...

Aviateurs alliés tombés en Côte-d'Or et les environs :

a) Bombardiers b) Chasseurs – Récupération des aviateurs rescapés

Bombardements et mitraillages

Les immigrés dans la Résistance en Côte-d'Or : la M.O.I. – les Soviétiques – les Espagnols – le groupe international M. Gorki du Châtillonnais – le groupe polonais Orzel Bialy

Épilogue

Sommaire du Tome III

Invasion 1940 : Premier sang versé – Premier sang anglais – « Ils » arrivent, ils sont là : Dans le nord de la Côte-d'Or : Montbard, Châtillon-sur-Seine, le drapeau du 329^e R.I. (Boux-sous-Salmaise), Eschamps, Massingy-lès-Semur, Saulieu – Busserotte-et-Montenaille – Dans l'est pour mieux comprendre les combats dans le Val-de-Saône – Gray, Heuilley, Pontailler.

Des Côte-d'Oriens dans la guerre du Renseignement : Quand s'évadent les officiers – Dijon : le VRP devient taupe... – Réseau Carmel – Réseau Sabot-Coty-Reims – Puzzle : comment naît un Réseau – Pontailler : deux énigmes enfin résolues – Le cap Klepper.

Sabotages, attentats, démoralisation : *Vonges* : comment naît un Groupe de Sabotages – La chance de Roland Juget – Pourquoi les arrestations à Vonges – Comment fut démantelée l'organisation FTP en Côte-d'Or (février-mars 1943) – *Un Allemand dans la Résistance, à Dijon* : Peter Gingold – Des précisions sur *Charles Profit* et le maquis de Cessey-sur-Tille – La double affiliation de Profit – Les GMR à Courtivron – Profit installe son maquis – Dernières heures du maquis de Cessey – L'attaque – Sombre bilan – Qui était donc Müller ?

Maquis : Morvan : le groupe Bertrand (FN) – De l'Auxois aux sources de la Seine : le maquis Morane (FTP-FFI) – Grancey-le-Château : le maquis Amilcar (FFI).

Documents inédits : Mais qui a donc saboté la voie ferrée vers Prau-

thoy ? – L'affaire Scaffa et la Côte-d'Or – L'évasion de Valette d'Osia (Gevrey-Chambertin, Antheuil) – Quand Marsac voulut rejoindre la Résistance.

L'aide apportée en Côte-d'Or aux aviateurs alliés : 26 avions tombés en Côte-d'Or ? – Les Riceys-Channay – Chalons-sur-Saône-Dijon – Villiers-le-Duc – Passage de George N. Dillard – De la Marne à Dijon : Norman Mackie – Sacquenay – Recey-sur-Ource – Vandenesse-en-Auxois – La Bussière-sur-Ouche – Echevannes – Brazey-en-Plaine – Lignerolles – Passage de Bill Watson – Mussy-la-Forge – Bonnencontre – Passage de Denis Cowley – Thorey-en-Plaine – De Recey à Aignay – Esbarres – Pont-dee-Pany – William « Bill » Mac Chesney – Vers le Fort de Beauregard – Nouveau doublé de chasseurs U.S. : Féney, Gevrey-Chambertin – Messigny – le P-47 de Daix – Bligny-lès-Beaune – Bessey-la-Cour – Dijon (C^{ne} Valentin) – Aubigny-la-Ronce – Dernières victimes (après la Libération). Avions allemands. Conclusion – Carte – Glossaire – Grades alliés – Index.

Sommaire du Tome IV

Chapitre I : Maquis

Maquis Tarzan ; liste des maquisards de Tarzan – Maquis Lucius d'Avot ; liste des maquisards de Lucius – Maquis Aigle Blanc (Châtillonnais) – La création du Maquis Liberté – Du côté d'Auxonne.

Chapitre II : Côte-d'Oriens devant la Section Spéciale et quelques autres

Chapitre III : Entrées en Résistance

Recruté par le BCRA – Recrutés par le BOA – Recrutée par le 2^e Bureau – Happé par la nébuleuse SOE – Une entrée en Résistance insolite – Recrutées par les FTP comme agents de liaison.

Chapitre IV : Aviateurs alliés

De Vadenesse à Londres – De Passage aux Maquis de Chaignay et de Grancey – Cinq bombardiers allemands abattus dans le ciel dijonnais.

Chapitre V : Opérations Aériennes en Côte-d'Or

Tableau des terrains et des messages connus – Indicatifs et Messages – B.O.A. Secteur Rolland – Transports d'armes.

Chapitre VI : Chaque jour ou presque Ils tutoyaient la mort

Le prix de la sécurité – Arcenant – La mort de Fernando (St-Léger) – La route s'arrête à Gemeaux – Évasions ; de Toulouse au Maquis de Recey ; André Charlut ; du BOA au Maquis Surcouf – L'évasion de Valette d'Osia – L'évasion de « Jacques » – Évadé de la Gestapo de Dijon – Moissej : rétablir la vérité – La fin du groupe AS-FTP de Serrigny – Walter « Mo » Larson tué au pont de Maisey.

Chapitre VII : Les Victimes

Avertissement – Liste des Déportés – Liste des Tués et Fusillés.

Sommaire du Tome V

Mai 1940 : l'exode des Luxembourgeois réfugiés en Côte-d'Or.

Les Passeurs : le siphon du canal (Pouilly-sur-Vingeanne).

Danger : Milice ! (Pontailler-sur-Saône).

Conserver l'espoir : les commémorations patriotiques (Dijon, Beaune).

Couverture : Service géographique (IGN) (Seurre, Soissons).

Les Jeunes dans la Résistance : de la J.C. aux F.U.J.P. (Dijon, Beaune).

Parachutages : le terrain Est 31 (Lantenay).

Les pigeons (Athée, Saint-Jean-de-Losne).

Les G.M.R. Résistants (Dijon, Busselange, Etalante).

Aviateurs alliés : l'énigme James Flawit résolue.

Geoffrey H. Goodman (rectificatif) (Châtillonnais).

Dans le Beaunois : la Résistance autour de Beaune.

Le Maquis Douaumont.

Dans le Morvan : le radio Byzantin.

La Mission franco-britannique Verveine.

Maquisards : une histoire de bijoux.

Les volontaires du groupe Thèvenot (mise à jour) (Mirebeau, Fontaine-Française).

Et la Côte-d'Or fut libérée...

Maintenant on peut le dire : l'O.S.S. en Côte-d'Or (Brochon, Lux).

Le sucre. 1944 : l'été du sucre sur le canal de la Marne à la Saône.

Complément à la liste des déportés parue dans le tome IV.

Abréviations

Abwehr :	Contre-Espionnage allemand
ARMA :	Opérations de parachutage de matériel
A.S. :	Armée Secrète
B.C.R.A. :	Bureau Central de Renseignements et d'Action (SR de la France Libre)
B.O.A. :	Bureau des Opérations Aériennes (Services des Parachutages)
D.M.R. :	Délégué Militaire Régional
E.M.-F.F.I. :	État-Major des Forces Françaises de l'Intérieur
F.F.C. :	Forces Françaises Combattantes
FLAK :	DCA (Défense Contre Aviation allemande)
F.N. :	Front National de Lutte et d'Indépendance de la France
F.T.P. (F.) :	Francs-Tireurs-Partisans de France
G.M.R. :	Groupes Mobiles de Réserve (les CRS de l'époque)
HOMO :	Opérations de parachutage de personnel
I.S. :	Intelligence Service (Services Secrets britanniques)
J.C. :	Jeunesse Communiste
Jed :	(pour Jedburgh) équipe interalliée parachutée de trois hommes
O.C.M. :	Organisation Civile et Militaire
O.G. :	Operational Group (commandos U.S.) dépendant de l'O.S.S.
O.S.S. :	Office of Strategic Service (Services Secrets américains)
P.C.F. :	Parti Communiste Français
R.A.F. :	Royal Air Force (aviation britannique)
S.A.S. :	Special Air Service (commandos anglais parachutés)
S.D. :	Sicherheitsdienst (Services de Sécurité allemands)
S.O.E. :	Special Operations Executive (Service Action Britannique)
S.R. :	Service de Renseignements

CONTENTS

Introduction	1
Chapter I	15
Chapter II	35
Chapter III	55
Chapter IV	75
Chapter V	95
Chapter VI	115
Chapter VII	135
Chapter VIII	155
Chapter IX	175
Chapter X	195
Chapter XI	215
Chapter XII	235
Chapter XIII	255
Chapter XIV	275
Chapter XV	295
Chapter XVI	315
Chapter XVII	335
Chapter XVIII	355
Chapter XIX	375
Chapter XX	395
Chapter XXI	415
Chapter XXII	435
Chapter XXIII	455
Chapter XXIV	475
Chapter XXV	495
Chapter XXVI	515
Chapter XXVII	535
Chapter XXVIII	555
Chapter XXIX	575
Chapter XXX	595
Chapter XXXI	615
Chapter XXXII	635
Chapter XXXIII	655
Chapter XXXIV	675
Chapter XXXV	695
Chapter XXXVI	715
Chapter XXXVII	735
Chapter XXXVIII	755
Chapter XXXIX	775
Chapter XL	795
Chapter XLI	815
Chapter XLII	835
Chapter XLIII	855
Chapter XLIV	875
Chapter XLV	895
Chapter XLVI	915
Chapter XLVII	935
Chapter XLVIII	955
Chapter XLIX	975
Chapter L	995

Les réfugiés luxembourgeois en Côte-d'Or en mai 1940

Juin 1940. L'exode vers le Sud des Français des départements envahis a durablement marqué la mémoire collective. Sait-on qu'ils avaient été précédés dans leur fuite, dès le mois de mai, par nos voisins belges et luxembourgeois.

Ces derniers furent nombreux à se réfugier dans notre département.

Les membres d'une même famille ont souvent été dispersés par l'exode ; l'Union féminine civique et sociale organise à l'intention des évacués belges et luxembourgeois un Centre de Regroupement Familial à son siège 5 place François Rude à Dijon. Les Maires des communes d'accueil sont priés de désigner une personne de bonne volonté qui centralisera les demandes de recherches.

On peut évaluer à au moins un millier le nombre de Luxembourgeois réfugiés en Côte-d'Or (29 000 en Saône-et-Loire). La ville martyre d'Esch sur Alzette fournit le plus fort contingent. Leur répartition n'est connue que dans les communes suivantes :

- Beaumont sur Vingeanne : 43 réfugiés, tous d'Esch sur Alzette.
- Binges : 16, d'Aspelt et Frisange.
- Bourberain : 20, tous de Frisange.
- Chevigny : 4, d'Esch sur Alzette Kehlen et Dudelange.
- Epernay sous Gevrey : 26, tous de Hellange.
- Fontaine les Dijon : 12, d'Esch sur Alzette et Frisange.
- Fontenelle : 25, de Tétange et Rumelange.
- Gevrey-Chambertin : 52, de Rumelange Frisange Emerange et Luxembourg.
- Jailly les Moulins : 22, de Rumelange Obercorn Schouweiler et Soleuvre.
- Magny-Saint-Médard : 31, tous de Rumelange.
- Marcheseuil : 8, tous de Mondorf les Bains.
- Marigny le Cahouet : 6, tous d'Esch sur Alzette.
- Mirebeau sur Bèze : 11, tous de Rumelange.

- Noiron sur Bèze : 5, tous de Dudelange.
- Oisilly : 52, presque tous d'Esch sur Alzette.
- Saint-Marc-sur-Seine : 5, tous de Belvaux.
- Saint-Philibert : 6, tous de Sanem.
- Saulon la Chapelle : 3, tous de Rumelange.
- Vaux-Saules : 8, tous de Soleuvre.
- Villaines en Duesmois : 13, tous de Belvaux.
- Villeberny : 13, de Differdange et Obercorn.

Des réfugiés luxembourgeois ont également séjourné dans les communes suivantes mais leur répartition ne peut être précisée : Alise Sainte Reine, Baigneux les Juifs, Beaune, Blagny sur Vingeanne, Champagne sur Vingeanne, Châtillon sur Seine, Cheuge, Dampierre sur Vingeanne, Dijon, Epagny, Epoisses, Fontaine-Française, Labergement les Seurre, Laignes, Les Laumes, Lavilleneuve sur Vingeanne, Lacey sur Vingeanne, Orain, Pouilly en Auxois, Renève, Saint-Léger, Saulieu, Seurre, Vitteaux.

Au début, les rapports entre les deux communautés sont parfois difficiles à cause de la vague d'« espionnite » qui pousse les Français à voir partout des membres de la 5^e Colonne (certains réfugiés luxembourgeois sont germanophones). Pourtant des relations de confiance et d'amitié s'établissent bientôt. A Oisilly, la châtelaine fait venir 17 lits de camp avec matelas et couvertures pour les réfugiés qui depuis quelques jours couchaient dans le foin ; elle fait soigner des malades par son infirmière. A Beaumont sur Vingeanne, une institutrice d'Esch sur Alzette apprend aux jeunes Luxembourgeois à chanter « La Marseillaise »... Les enfants de réfugiés qui le désirent sont accueillis dans les écoles françaises.

Le séjour de la communauté luxembourgeoise est marqué par des naissances et des décès. Des idylles se nouent, conduisant parfois à des mariages franco-luxembourgeois.

Ephémère Légion

En mai et juin 1940, des réfugiés luxembourgeois sans travail, âgés de 17 à 50 ans, sont recensés par les autorités françaises pour être employés à des travaux de défense nationale à titre civil ; beaucoup creusent des tranchées, par exemple dans la région de Dijon.

C'est probablement le capitaine Fernand Archen, membre des Services Spéciaux Français à Luxembourg, qui lance vers le 20 mai 1940 le projet d'une Légion de Volontaires Luxembourgeois réfugiés en France. Cette Légion doit combattre aux côtés de l'armée française. Archen tente début juin d'organiser des centres de recru-

tement dans plusieurs villes ; deux réunions ont lieu à Dijon dans ce but, les 7 et 8 juin : Archen y rencontre entre autres le Secrétaire Général de la Préfecture. La demande d'armistice par Pétain, quelques jours plus tard, met un terme définitif au projet.

Rapatriement

Rapidement, les modalités de rapatriement des Luxembourgeois réfugiés en France sont dictées par les Allemands. La Feldkommandantur de Luxembourg désigne un capitaine luxembourgeois comme officier de liaison entre les autorités des deux pays. Muni des pleins pouvoirs, il coordonne les opérations de rapatriement qui doivent être opérées « en bon ordre et dans les plus brefs délais ». Des missions spéciales sont envoyées en France pour organiser le rapatriement, en collaboration avec les centres des réfugiés luxembourgeois à Macon Dijon Montpellier et Lodève.

La presse régionale et Radio - Luxembourg donnent des directives aux réfugiés. Un bureau de rapatriement, dirigé par un aspirant, fonctionne à l'hôtel Terminus à Dijon.

Début juillet 1940, la Feldkommandantur de Dijon câble à Luxembourg : « Transport des réfugiés luxembourgeois de Dijon urgent en raison manque possibilités logement et ravitaillement. Feldkommandantur 559 munira les voitures luxembourgeoises d'essence en quantité suffisante pour qu'elles puissent rapatrier les réfugiés de Dijon malades âgés ou nécessiteux ».

Le 8 juillet, une trentaine d'autobus et de camions en provenance de Mâcon déversent rue des Fleurs à Dijon les 300 réfugiés qu'ils transportent, dont beaucoup d'enfants et de malades. Les pauvres gens attendront jusqu'au 10 d'être embarqués dans un train spécial qui les rapatriera.

D'autres autocars font des navettes entre Mâcon et Dijon ; les Croix-Rouge française et luxembourgeoise installent un Service d'accueil en gare de Dijon. Comme le personnel médical français d'accompagnement doit abandonner trains et autocars au moment de passer la ligne de démarcation, la situation sanitaire est préoccupante. D'autant plus qu'aucun médecin n'est disponible à Dijon pour escorter les réfugiés : sur intervention des autorités d'occupation, un médecin français et un médecin militaire allemand montent dans l'un des trains à Is sur Tille.

Fin août, presque tous les Luxembourgeois candidats au rapatriement ont rejoint leurs foyers. Le gouvernement de Vichy en dénombre toutefois en zone non occupée encore 700, qui ont préféré rester en France, le plus souvent pour des raisons politiques ;

certains d'entre eux rejoindront les rangs de la Résistance française. D'autres, d'origine allemande, ont été internés par Vichy dans divers camps de la zone Sud sans autre forme de procès !

Aujourd'hui encore, certaines cités du Grand Duché ont gardé des relations avec des communes bourguignonnes, en souvenir de l'exode de 1940 et de l'accueil réservé aux familles évacuées.

(Source : « L'exode des Luxembourgeois sur les routes de France en mai 1940 » Jacques Dollar 1990).



16/6/1940 : l'arrivée des Allemands à Montigny sur Vingeanne
Collection Gustave Henry

Le siphon du canal

Le canal de la Marne à la Saône, on le sait, constituait pendant l'Occupation la ligne de séparation entre la Zone Occupée et la Zone Interdite ou Zone Rouge ; à ce titre, ponts et écluses étaient gardés par les Allemands et même des barbelés avaient été posés devant les écluses. Et bien entendu, des patrouilles à pied surveillaient chemins de halage et contre halage.

Cette frontière naturelle difficile et dangereuse à franchir bloquait les clandestins, aussi bien dans un sens que dans l'autre. Heureusement, des patriotes un peu partout leur vinrent en aide, au mépris des risques.

A Pouilly-sur-Vingeanne (canton de Fontaine-Française), un siphon passe sous le canal, à environ 500 mètres de l'écluse 28 tenue par Henri et Marie Renaudin (Henri qui était resté plusieurs années prisonnier en Allemagne pendant la 1^{re} Guerre Mondiale).

Généralement ces siphons sont pleins d'eau car ils permettent au cours d'un ruisseau ou d'un fossé de traverser le canal en passant sous ce dernier. Il en va tout autrement du siphon de Pouilly : servant à vider les biefs, il est en temps normal presque vide d'eau. Qu'on imagine une sorte de tunnel très bas, dont la voûte suinte assez abondamment pour former des flaques tout au long sur le sol.

C'est vers ce siphon que M. Emile Cornu, cultivateur patriote et maire de La Villeneuve sur Vingeanne, dirigeait les candidats au passage. Pour les préserver de la douche, il nantissait chacun d'eux d'un sac de jute vide. Le jeune René Fiate de Mornay sur Vingeanne aida lui aussi des clandestins à franchir le siphon.

Après une marche courbée et malaisée de quelques minutes, les clandestins arrivaient sur l'autre rive, en vue de l'écluse 28 où ils devaient remettre le sac selon la consigne reçue. Souvent mouillés malgré la protection du sac, ils se changeaient dans un cagibi de l'écluse ; puis séchés, réconfortés, ils reprenaient leur trajet.

Marie et Henri Renaudin ramenaient les sacs à l'écluse de La Villeneuve où M. Cornu venait les récupérer.

Henri Perrin de Haut du Them (Nord de la Haute-Saône), prisonnier évadé cherchant à rentrer en Zone Rouge pour regagner son domicile, fut sans doute l'un des premiers clandestins à passer sous le canal en empruntant ce siphon.

Les époux Renaudin ne furent jamais inquiétés, en dépit de conditions difficiles. En effet, contrairement aux autres, l'écluse 28 n'était pas flanquée d'une guérite pour abriter la garde allemande (5 hommes) : celle-ci logeait à l'écluse, dans une pièce réquisitionnée. Situation dangereuse s'il en fut pour cette famille qui reçut tant de clandestins. Dans les autres pièces s'entassaient le couple Renaudin, son jeune fils Pierre (14 ans), un garçon du même âge réfugié de Poissy par crainte des bombardements alliés, et Mme Renaudin mère !

On imagine les précautions prises par la famille, et son ingéniosité pour persuader les gardes que les hommes de passage (il y eut aussi une sage-femme) étaient tous des parents ou des connaissances.

Il est vrai qu'après l'attaque hitlérienne contre l'URSS, la garde des écluses fut souvent assurée par des Français, GMR de Dijon-Plombières, parfois moins zélés que les Allemands. C'est ainsi qu'arrivèrent en 1943 à l'écluse 28, venant de Cruguey où ils gardaient le canal de Bourgogne les GMR Paul Macheret (de Baumeles-Dames) et Raoul Tissier (de Saône-et-Loire). Pas dupes, ils assurèrent les Renaudin de leurs sentiments patriotiques (Engagé volontaire à la Libération, Macheret fut tué pendant la Campagne d'Alsace).

Grosse émotion pour Marie Renaudin début septembre 1944 : elle voit un jour arriver trempé sur le contre halage André Bigeard, de Mornay-sur-Vingeanne. Maquisard du Groupe Thèvenot de Barjon, il avait appris les événements du 29 août 1944 à Mornay. Le Maquis d'Essertenne sous les ordres de Julien Dubois ayant enlevé un soldat allemand chauffeur d'un camion, l'ennemi avait en représailles pris des otages (heureusement relâchés sur intervention de Melle Bertillon) et brûlé cinq maisons (dont celle louée par Bigeard qui était venu constater l'ampleur du sinistre). Or, au retour, Bigeard poursuivi par une patrouille, trempé lors du passage du siphon, vient se réfugier à l'écluse 28 où Marie lui donne des vêtements de son mari pour qu'il se change. Le maquisard cache ses papiers dans une remise puis se met le plus naturellement du monde à aider ses hôtes à éplucher des champignons, cependant que la patrouille vient demander aux éclusiers s'ils n'ont pas vu un « terroriste »... Bigeard regagne Avot peu après, sans doute en empruntant à nouveau le siphon.

Combien de clandestins ont franchi ce siphon ? Il est impossible de le préciser.

Quelques jours avant la Libération, Henri Renaudin trouve une mitraillette dans un fossé du canal. Il la ramène à l'écluse et la cache (mal). C'est compter sans la malice des deux garnements qui l'ont vu faire : Pierre et son jeune camarade s'emparent de l'arme et, eux qui admirent les Résistants et ne parlent que d'entrer au maquis, conçoivent un plan ; ce soir, ils iront guetter la sentinelle armée d'un fusil qui passe comme chaque jour à bicyclette sur le chemin du halage et l'abattront. Ils se mettent en embuscade, voient arriver l'Allemand et au dernier moment renoncent heureusement à leur projet. On devine quel accueil ils reçurent quand ils avouèrent leur plan à la famille.

(Témoignage Marie Renaudin 7 septembre 1998).



Juin 1943 : Pierre Renaudin avec 3 Allemands à l'écluse de Pouilly sur Vingeanne – Coll. Mme Renaudin



1943 : Paul Macheret et Raoul Tissier, GMR de garde à l'écluse de Pouilly sur Vingeanne – Coll. Mme Renaudin

Danger : Milice !

Pendant l'Occupation, Marcel Laurrain de Maxilly sur Saône est désigné par ses employeurs de la Compagnie d'Electricité de la Côte-d'Or pour aller travailler en Allemagne. Très anxieux, il désire au plus haut point rester en France. Quelques jours plus tard, alors qu'il boit un verre en compagnie de quelques amis au Café Monchaussé de Pontailler sur Saône, un voisin de table qui a entendu la conversation roulant sur le travail obligatoire en Allemagne aborde Marcel sous un prétexte futile. Cet homme, un certain M. qui demeure à Pontailler, l'assure qu'il peut lui épargner le départ outre-Rhin et lui donne rendez-vous à Dijon le jour où Laurrain doit répondre à la convocation allemande. « Je vous attendrai, vous vous rendrez au Bureau comme si vous vouliez partir en Allemagne ; c'est alors que j'interviendrai ».

M. est bien au rendez-vous à la date fixée, quai Gaillot à Dijon. Il passe dans les différents bureaux, signe son dossier, reçoit sa prime de départ. C'est lors de sa sortie de l'immeuble qu'intervient M. : « Donnez-moi votre dossier ; je vais arranger cela ; vous ne partirez pas. ».

Quelques instants après, retour de M. qui rend son dossier à Laurrain, à demi soulagé. Les deux hommes mangent ensemble puis rentrent sur Pontailler par le train. Entre Dijon et Auxonne, une patrouille allemande contrôle les voyageurs. Laurrain n'en mène pas large. C'est alors que son compagnon de voyage se lève, fait le salut nazi, montre ses papiers et dit quelques mots en allemand en désignant Laurrain. La patrouille repart sans contrôler ce dernier. Les deux hommes se quittent bientôt non sans que Laurrain ne remercie M. qui, c'est indéniable, lui a sauvé la mise.

Marcel Laurrain n'entend plus parler de M. pendant plusieurs mois. Puis coup de téléphone : « Je vous ai trouvé du travail. Mais il faut que vous soyez demain à Chalon-sur-Saône ». Suivent les coordonnées du rendez-vous. Après bien des hésitations, Laurrain gagne Chalon où il retrouve M. : « J'ai besoin d'un service. Je suis sur un gros coup. Il s'agit d'acheter un lot important de peaux d'animaux.

Mais comme je crains d'être surveillé, je vous demande de me remplacer pour effectuer la transaction. Vous me devez bien ça. ».

Laurrain accepte, mais la transaction – peut-être imaginaire –, n'a pas lieu.

Marcel n'entendra jamais plus parler de M. C'est longtemps après qu'il réalisera l'avoir échappé belle : il n'est guère douteux que ce personnage (introuvable à la Libération) appartenait à la Milice et avait essayé de l'y enrôler. Il devait aussi profiter de son appartenance pour faire du marché noir.

C'est ainsi que souvent recrutait la Milice.

Commémorations patriotiques

Tout au long de l'Occupation, les grandes dates de notre histoire nationale – et quelques autres – ont été saisies par la Résistance pour galvaniser le patriotisme des Français. Archives et témoignages nous donnent quelques renseignements sur ces journées dans notre département.

Les publications clandestines nationales, parfois distribuées en Côte-d'Or, contenaient bien entendu les mêmes appels à manifester.

11 novembre 1940. Des heurts se produisent à Dijon entre étudiants et membres du jeune Front, une organisation liée à la Ligue Française de Costantini (tendance collaboratrice). Les Allemands ferment provisoirement l'Université et interdisent le Jeune Front. (A.N. AJ 40 557).

Des étudiants sont arrêtés ; ceux de moins de 18 ans seront relâchés deux semaines plus tard.

A Dijon, en 1941, « on peinturlurait des V sur les murs en chantant l'hymne national anglais » (A.N. AJ 40 563).

1^{er} mai 1942 : La Feld Kommandantur 669 publie l'interdiction les 28 avril, 1^{er} et 2 mai de faire des cortèges, tenir des assemblées, porter des uniformes de caractère tendancieux (par exemple des fleurs rouges à la boutonnière).

Chef du Service d'Ordre au Monument de la Place de la République, le Commissaire Gabriel Chabaud membre du Réseau de Résistance Grenier-Godard tolère le dépôt de bouquets de muguet. Il reçoit une sévère admonestation de l'Intendant Négrier.

14 juillet 1942 : La journée du 14 juillet 1942 sera fériée, mais ne sera marquée d'aucune réjouissance particulière « en raison du deuil de la patrie ».

Une publication clandestine, émanant probablement du Front

National, faisant référence au 14 juillet 1789, appelle les Dijonnais à manifester devant la Mairie et à chanter La Marseillaise.

11 novembre 1942 : Les membres de ce que l'on appellera souvent l'équipe des jeunes Résistants des Poussots décide de manifester devant le Monument de la place du 30 Octobre. Andrée Barbier-Maviel lance un bouquet de fleurs au pied du Monument. Appréhendée par la police française, elle est interrogée toute la journée au Commissariat de la rue des Godrans.

Usant d'un subterfuge, le brigadier Caspard (tué dans les rangs du Maquis de Cessey sur Tille le 6 septembre 1943), les Inspecteurs Merger et Tissot, le Gardien Sirandré et le Commissaire Chabaud parviennent à la faire relâcher.

Les feldgendarmes avaient arrêté deux autres manifestants.

Des bouquets sont déposés en cachette sur les tombes des fusillés, au cimetière des Péjoces (gestes renouvelés fréquemment).

29 janvier 1943 : Avis de la mairie de Dijon à la population : « Il a été constaté que de nombreuses personnes gênent la circulation par leur présence sur la chaussée. Il est rappelé que les piétons doivent obligatoirement emprunter les trottoirs et marcher sur celui de droite dans le sens de leur marche.

Il est interdit de circuler en groupe, de se tenir par le bras, de crier, de siffler, de chanter, en un mot de troubler la tranquillité publique. Des ordres très stricts ont été donnés à la police pour verbaliser en cas d'infractions aux présentes dispositions ».

1^{er} mai 1943 : La Préfecture interdit de manifester et de tenir des assemblées les 1^{er} et 2 mai. Réjouissances et manifestations sportives sont interdites. Le port des insignes à caractère tendancieux et des fleurs rouges est strictement prohibé.

La Fête du Travail est reportée du 1^{er} au 2 mai.

9 mai 1943 : Dijon : à l'occasion de la Fête de Jeanne d'Arc, les cortèges, assemblées, dépôts de couronnes ou de fleurs devant les monuments sont interdits.

14 juillet 1943 : La journée sera fériée. « En raison du deuil de la France, toutes manifestations publiques ou privées sont rigoureusement interdites », décrètent les autorités.

Les Comités Féminins de Côte-d'Or (Front National) appellent à manifester au Monument aux Morts de Dijon à 18 heures 30.

Des tracts du P.C.F. clandestin avaient appelé à plusieurs reprises

les Dijonnais à manifester en défilant sur les trottoirs rue de la Liberté (sans former de groupes). Marcel Asmus (Dupré) organise la participation des militants communistes ; un drapeau tricolore est accroché à un sapin de la place Saint-Bernard.

Le Commissaire de Police du 2^e Arrondissement Gabriel Chabaud (encore lui !) est chargé de la direction du Service d'ordre au Monument aux Morts, avec mission d'empêcher toute manifestation patriotique. Il tolère cependant qu'une trentaine de manifestants viennent chanter quelques strophes de la Marseillaise au pied du Monument. Les jours suivants, par le canal de l'Administration française, les autorités allemandes lui demandent de se justifier et surtout pourquoi il n'a pas fait relever l'identité des manifestants. A la suite de sa réponse écrite, le Commissaire Central avise Chabaud que les Allemands ont demandé une sanction contre lui (Il ne sera en réalité jamais inquiété à ce sujet, mais plus tard déplacé à Dole par l'Intendant Courrier).

Des arrestations ont été opérées à Dijon chez les manifestants ; en attendant son interrogatoire, l'un d'eux s'applique à avaler les fleurs dissimulées sur lui !

A Beaune, le Front National et les Jeunes du Front Patriotique de la Jeunesse pavoisent la ville aux trois couleurs nationales et hissent un drapeau sur un clocher.

A Nuits-Saint-Georges, une gerbe est déposée au Monument aux morts.

A Dijon, des groupes de saboteurs F.T.P. (dont Profit Rilly et Jean Nicolas) célèbrent la Fête Nationale en opérant diverses destructions ; Maurice Thuringer les imite en faisant sauter une locomotive vers la Porte d'Ouche.

Des rassemblements ont aussi lieu à Gevrey-Chambertin, Châtillon, Fontaine-Française, Montbard, Seurre...

6 août 1943 : Arrêté préfectoral interdisant totalement les bals.

11 novembre 1943 : le Secours Populaire de Côte-d'Or lance une « Campagne de Solidarité pour les Soldats de la Résistance, pour la Paix, pour la Liberté, La Grandeur et l'Indépendance de la France ». Elle édite dans ce but des bons à 10 francs portant au verso la devise « Qui vive ? France d'Abord ».

Le Front Patriotique de la Jeunesse de Côte-d'Or appelle à manifester autour du Monument de la Résistance place du 30 Octobre « symbole de la résistance de la population dijonnaise aux envahisseurs » (de 1870). Un groupe de jeunes se rend au Monument. Sept d'entre eux, dont deux jeunes femmes portant un

ruban tricolore dans les cheveux (Suzanne Chevassus et Lucie Crocherot) marchent au milieu de la chaussée rue Bossuet.

Le journal des F.U.J.P. « Les Jeunes Volontaires de la Côte-d'Or » (décembre 1943) écrit : « Le 11 novembre, une foule de Dijonnais et de Dijonnaises manifestait aux accents de La Marseillaise et du Chant du Départ rue de la Liberté et au Monument aux Morts... ». Il ajoute que dans les usines « bon nombre d'ouvriers ont commémoré cet anniversaire. »

Les cheminots de Perrigny manifestent sur leurs lieux de travail ; Marcel Asmus prend la parole devant eux.

14 juillet 1944 : L'Intendant Régional au Maintien de l'Ordre communique le 12 juillet aux Préfets et Sous-Préfets le texte d'une note allemande : sur demande de la Délégation Générale du Gouvernement français, le Militär Befehlshaber en France se déclare d'accord pour que le 14 juillet soit chômé. Mais les manifestations publiques privées et sportives sont interdites. Les Préfets et Sous-Préfets sont invités à prendre les ordonnances nécessaires au maintien de l'ordre pour la journée de la Fête Nationale.

Le jour même, l'Intendant Régional rend compte à Paris et à Vichy : « La journée du 14 juillet s'est déroulée calmement dans la région de Dijon. Jusqu'à 20 heures aucun incident saillant ne s'est produit qui dépasse ce qui s'observe chaque jour ». On notera le ton désabusé !

Dans nombre de communes du département, les Monuments aux Morts sont pavoisés, des drapeaux tricolores accrochés aux clochers.

La délivrance approche....

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001
N° d'impression : 21-0255

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

